

coopérative fromagère "jeune montagne"

12210 LAGUIOLE

Tél 05.65.44.35.54

Fax 05.65.48.47.78

destinataire : Ambassade des Pays-Bas
Service Agricole

date : 15 octobre 1998

à l'attention de : Mme FEEKES

de la part de : Guy BOULOC

Relance de l'Aubrac laitière

Au Sud du Massif Central, à cheval sur trois départements, l'Aveyron (région Midi-Pyrénées), la Lozère (Région Languedoc-Roussillon) et le Cantal (région Auvergne), se situe un territoire montagneux, l'Aubrac.

Les zones les plus hautes (1100 à 1450 m) de ce plateau sont - depuis leur mise en valeur par les Moines de la Dômerie d'Aubrac au XIIème siècle - utilisées comme pâturages d'été (appelés "montagnes") par des troupeaux bovins transhumants venant des vallées et plateaux environnants (jusqu'à 50 km entre la ferme d'hiver et le pâturage d'été).

La plupart des vaches, de race Aubrac, race rustique et de travail, étaient jusqu'en 1920 traitées "à la montagne" en présence de leur veau et leur lait transformé en Laguiole, fromage de gros format à pâte pressée non cuite.

Peu à peu le nombre de troupeaux pratiquant la traite a diminué pour des raisons de rentabilité, de conditions de travail et de vie des vachers-fromagers ("buronniers"). Le nombre de vaches transhumant sur l'Aubrac est toutefois resté le même, les vaches non traitées devenant allaitantes, nourrissant leurs veaux à l'herbe ("brouards").

En 1960, une coopérative est fondée, la Coopérative Fromagère Jeune Montagne, qui collecte le lait de petits producteurs et prend le relais des buronniers en fabriquant le Laguiole, alors menacé de disparition.

Ces éleveurs s'orientent rapidement vers des races laitières spécialisées (Holstein...), mais ils s'aperçoivent vite, dès 1975, que les fourrages produits en montagne ne permettent pas d'entretenir de façon économique des vaches laitières à haut potentiel. Conséquence : le lait est pauvre en protéines et un fort pourcentage de fromages doit être déclassé.

Ils décident alors de revenir à une race mixte plus "fromagère", choisissant la Simmental, plus adaptée à la montagne. En 1998, cette race représente plus de 85 % du cheptel.

L'Aubrac, race rustique à toutes fins (travail, viande, lait), n'avait jamais vraiment été sélectionnée sur ses aptitudes laitières. Les résultats du Contrôle Laitier donnent en effet 1993 kg de moyenne en 1956 sur 425 lactations dont 26 seulement à plus de 3000 kg.

Les éleveurs sélectionneurs ont dès les années 50 orienté la race vers une amélioration de sa conformation, de son aptitude viande. La quasi totalité des éleveurs ne produisant plus de lait, mais des animaux d'élevage.

La race qui était à l'origine du Fromage de Laguiole n'était donc plus utilisée en production laitière, étant considérée comme trop faible productrice de lait, alors que les races des Alpes et de Franche-Comté (Tatine, Abondance, Montbéliarde) restent toujours liées aux productions fromagères locales (Beaufort, Reblochon, Abondance, Comté, Bleu de Gex, Vacherin...).

Pour tenter de revenir à une meilleure liaison entre le terroir et le fromage qui y est produit, les éleveurs laitiers livrant à la Coopérative Jeune Montagne décident au début des années 80 d'étudier les possibilités de réintroduction de la race locale que leurs parents avaient abandonnée. Dès lors une action de recherche de souches laitières en race Aubrac est menée.

Ce programme est conduit par le Syndicat du Fromage de Laguiole, en collaboration avec l'Institut de l'Élevage (M. Laurent AVON), le Conservatoire du Patrimoine Biologique régional Midi-Pyrénées (INRA Toulouse), l'UPRA et le Herd-Book Aubrac.

Dans un premier temps, un lot de vieilles vaches (15 à 20 ans) issus des derniers troupeaux Aubrac pratiquant la traite a été acheté, afin de conserver leur génétique à travers leur descendance. Malheureusement les filles nées de ces vaches étaient issues de taureaux choisis sur leurs aptitudes à produire de la viande, et les résultats ont été décevants. Il semble toutefois que les animaux issus de la génération suivante après accouplement avec des taureaux choisis sur aptitude laitière donnent de meilleurs résultats.

Depuis 3 ans, un lot de génisses Aubrac est acheté chaque année et réparti dans des élevages laitiers. Les génisses sont choisies sur ascendance maternelle et paternelle, notamment à partir de l'index "poids à âge-type 120 jours" qui est le seul utilisable pour le moment, car on a affaire à des ascendants contrôlés sur leur production de viande.

Toutes les génisses faisant partie du programme de recherche de souches laitières Aubrac sont soumises au Contrôle Laitier et entretenues dans les mêmes conditions d'élevage et d'alimentation que les animaux de race laitière présents sur l'exploitation. Elles sont accouplées avec des taureaux réputés améliorateurs des aptitudes laitières (en l'absence d'index laitiers), de façon à concevoir une génération suivante plus orientée vers le lait.

Les lactations moyennes des vaches en première ou deuxième lactation en 1997 et 1998 sont de l'ordre de 1800 à 2000 litres à 38 pour mille de Matière Grasse et 35 pour mille de matière protéique. Quelques animaux atteignent 3200 litres (1ère lactation) alors que d'autres n'ont pas donné leur lait.

L'objectif, qui était de retrouver des Aubrac à 4000 litres à l'âge adulte est encore loin d'être atteint à ce jour, mais l'espoir demeure. Les techniques de transplantation embryonnaire peuvent aujourd'hui permettre à partir d'un petit noyau d'animaux une multiplication plus rapide des souches les plus performantes. C'est toutefois un travail de longue haleine qui a été engagé et les vrais résultats ne seront connus que dans dix ou vingt ans.